

Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation



PRÉSENTATION

Ce tableau de bord vise trois objectifs:

1. Chiffrer le poids et l'évolution économique des entreprises de boucherie, boucherie-charcuterie, boucherie hippophagique, triperie, commerce de volailles et gibiers

Ces données économiques concernent les entreprises immatriculées sous le code APE 4722Z (Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande), quelle que soit leur taille (y compris les entreprises sans salarié).

2. Dresser un portrait des salariés de la branche

La majorité des entreprises du commerce de détail de viandes employeuses relèvent de la convention collective des entreprises de **boucherie**, **boucherie-charcuterie**, **boucherie hippophagique**, **triperie**, **commerce de volailles et gibiers** (IDCC 0992), qui a pour objectif de préciser les rapports entre les employeurs et les salariés de la branche.

L'analyse des déclarations sociales (DADS) des entreprises relevant de cette branche permet de caractériser les salariés en fonction du métier exercé, ainsi que des modalités de travail (type de contrat, temps de travail, rémunération).

3. Evaluer l'implication des entreprises en matière d'apprentissage

Les entreprises du commerce de détail de viandes et de produits à base de viande (4722Z) forment des apprentis et recrutent, pour assurer le renouvellement des emplois et développer les entreprises.

Les données du CEREQ et de l'OPCO EP permettent de suivre l'évolution des effectifs de jeunes se préparant aux métiers de la boucherie et de mesurer l'implication des entreprises en matière d'apprentissage.

MÉTHODOLOGIE



Les traitements statistiques ont été réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers, à partir de différentes bases de données statistiques :

- Les bases Dénombrement et Démographie des entreprises de l'INSEE, pour ce qui concerne la démographie des entreprises de commerce de détail de viandes et de produits à base de viande (4722Z);
- Le fichier INSEE-ESANE pour les données fiscales et la Banque de France pour les défaillances ;
- Les bases de l'URSSAF pour les emplois salariés et pour les travailleurs non salariés ;
- La base Reflet du CEREQ pour les effectifs d'élèves et apprentis inscrits en formation initiale.
- Les données INSEE DADS/DSN pour ce qui concerne les emplois salariés de la branche (IDCC 0992) ;
- l'OPCO EP pour le dénombrement et le portrait des apprentis de la branche.

SOMMAIRE

Le secteur de la de la boucherie (4722Z) et son évolution			
1	Un nombre d'entreprises stable	6	
2	Des entreprises présentes sur tout le territoire	8	
3	Activité	11	
4	Portrait des travailleurs non salariés	12	
5	Structure d'emploi des entreprises		
Les salarié	és de la branche « boucherie » (IDCC 0992)		
6	Les entreprises et emplois de la branche	18	
7	Caractéristiques des salariés	19	
8	Les métiers exercés	20	
9	Nature des contrats et temps de travail	21	
10	Salaires		
La formati	on et l'apprentissage aux métiers de la boucherie		
11	La formation initiale : des effectifs globalement stable	26	
12	L'apprentissage dans les entreprises de la branche	27	
13	Diplômes préparés : plus d'apprentis dans les diplômes de niveau 3	28	
14	Apprentis et apprenties du commerce de viandes	29	
15	Parcours d'entrée en apprentissage	30	
16	Insertion dans l'emploi des apprentis	31	



Le secteur du commerce de viandes (4722Z) et son évolution

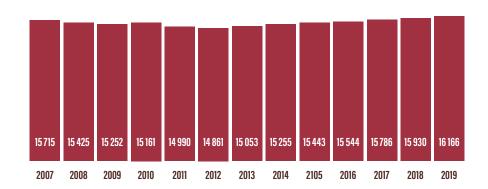


Un nombre d'entreprises stable

16 166 entreprises (en 2019)

En 2019, 16 166 entreprises (soit 18 640 établissements) sont actives dans l'activité de commerce de viandes (4722Z). Ce nombre est en progression régulière depuis 2014.

Evolution du nombre d'entreprises de commerce de viandes (4722Z)

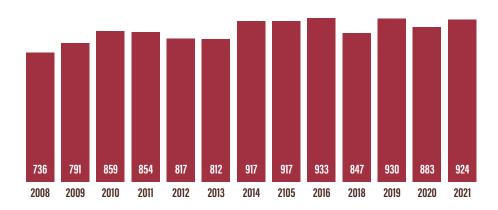


Source: INSEE, Dénombrement des entreprises.

924 créations d'entreprises (en 2021)

En 2021, 924 commerces de viandes ont été créés ou repris, un chiffre en hausse par rapport à l'année précédente. Le taux de création est environ de 5,7 % en 2021 (contre 5,5 % en 2020). Attention : les reprises par rachat de parts sociales ne figurent pas dans ces statistiques.

Nombre de créations d'entreprises de commerce de viandes (4722Z)

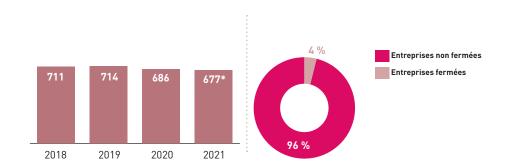


Source: INSEE, Démographie des entreprises.

Cessations d'entreprises

Évolution des cessations d'entreprises et taux de cessation d'entreprises de commerce de viandes (4722Z)

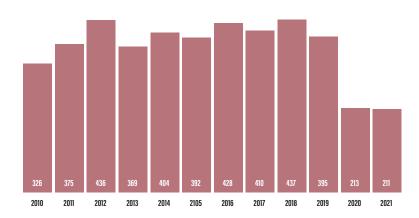
> Source: INSEE/Sirene, Fichier stock des entreprises au 01/07/2022. (*): donnée provisoire



211 défaillances (en 2021)

Évolution du nombre de défaillances d'entreprises de commerce de viandes (4722Z)

211 défaillances de commerces de viandes ont été enregistrées en 2021. Ce nombre est le plus faible depuis 2010, la crise sanitaire ayant conduit paradoxalement à une baisse des défaillances, un phénomène commun à l'ensemble des secteurs. Le taux de défaillances est de 1,3 % en 2021.



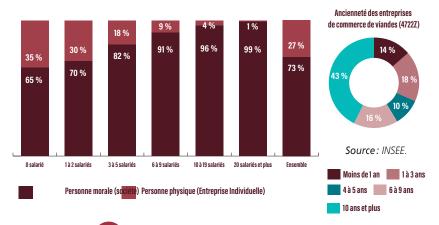
Source: Banque de France

Statut juridique

73% des entreprises de commerce de viandes (4722Z) ont un statut de société. La part d'entreprises individuelles (personnes physiques) s'amenuise avec la taille des entreprises.

Statut juridique des commerces de viandes (4722Z)

Source: INSEE, Dénombrement des entreprises – Les « personnes physiques » correspondent aux entreprises individuelles et incluent les micro-entrepreneurs.





Des entreprises présentes sur tout le territoire

Densité moyenne : 24 boucheries

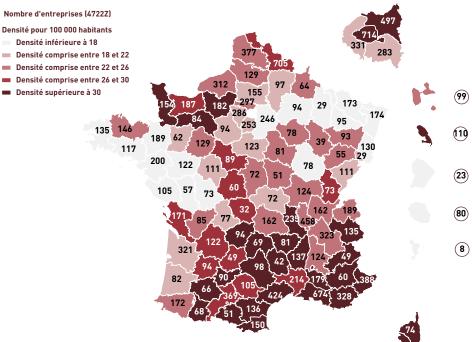
(pour 100 000 habitants)

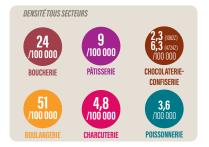
On compte en moyenne 24 commerces de viandes pour 100 000 habitants en 2019 (la densité était de 27 en 2005). La densité est plus forte dans le Sud du territoire et en Normandie. Le taux le plus élevé est observé en Lozère et en Corse-du-Sud.

Nombre d'entreprises de commerce de viandes par département en 2019 et densité pour 100000 hts

en 2019 000 hts

Source: INSEE, traitement ISM

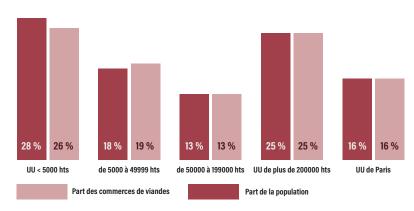




Des entreprises présentes dans tous les territoires

- Le tissu des entreprises de commerce de viandes (4722Z) est réparti de façon relativement équilibrée dans les territoires ruraux et urbains.
- 26% des boucheries sont localisées en commune rurale (contre 28% de la population).
- Le tissu est un peu plus dense dans les petites agglomérations urbaines de moins de 50000 habitants.
- Il est en revanche proportionnel à la population dans les moyennes et grandes agglomérations, ainsi que dans l'agglomération de Paris.

Répartition des entreprises de commerce de viandes (4722Z) par taille d'unité urbaine



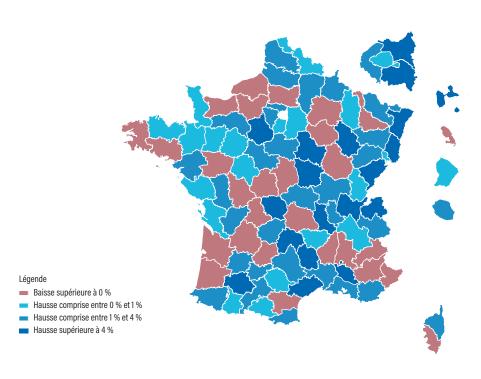
Source: INSEE, traitement ISM.

*À noter: l'Insee appelle unité urbaine (UU) une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu et d'au-moins 2000 habitants. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine.

Une recomposition du tissu d'entreprises

• Entre 2018 et 2019, la majorité des départements enregistrent une progression de leur nombre de commerces de viandes. Néanmoins, quelques départements, majoritairement ruraux, affichent une baisse, notamment dans les régions Normandie, Nouvelle-Aquitaine, PACA, Grand Est et Centre-Val de Loire.

Évolution du nombre d'entreprises de commerce de viandes (4722Z) par département entre 2018 et 2019



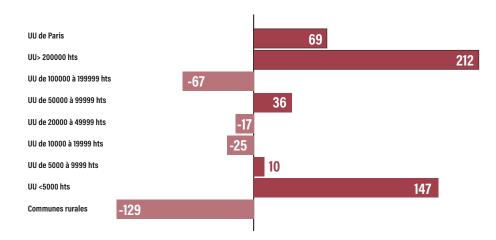
Source: INSEE, traitement ISM



Des fermetures concentrées dans les communes rurales

- L'évolution du nombre de commerces de viandes est de fait contrastée selon les types de territoires.
- Le nombre d'entreprises progresse dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants, ainsi que dans les unités urbaine de plus de 200 000 habitants.
- Les communes rurales, les unités urbaines de 10 000 à 50 000 habitants ainsi que l'unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants perdent en revanche des commerces.

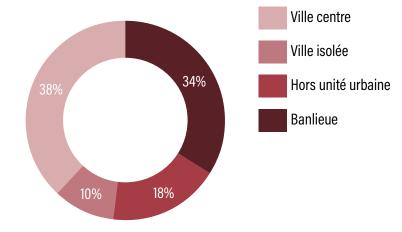
Évolution du nombre de commerce de viandes (4722Z) entre 2018 et 2019 selon leur localisation



Source: INSEE, traitement ISM.

*À noter: l'Insee appelle unité urbaine (UU) une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu et d'au-moins 2000 habitants. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine.

Localisation des entreprises de commerce de viandes (4722Z) par type de commune



Source: INSEE, traitement ISM.

3

Activité

Chiffre d'affaires HT 6,8 milliards d'euros

- En 2019, les entreprises du secteur ont réalisé un chiffre d'affaires total de 6,8 milliards d'euros.
- Le taux de valeur ajoutée est stable ces dernières années.

	2016	2017	2018	2019
Chiffres d'affaires HT	6,5 milliards	5,5 milliards	6,2 milliards	6,8 milliards
Valeur ajoutée*	1,7 milliard	1,5 milliard	1,7 milliard	1,8 milliard
Taux de valeur ajoutée	27 %	27 %	27 %	27 %

Source: INSEE, ESANE.

(*) La valeur ajoutée mesure la richesse créée par les entreprises de commerce de viandes. Elle est définie comme la différence entre la valeur de la production (le chiffre d'affaires) et la valeur des biens consommés pour cette production (dont les matières premières). La richesse ainsi produite par l'entreprise est répartie entre les salariés (salaires), les impôts et taxes et l'entreprise.



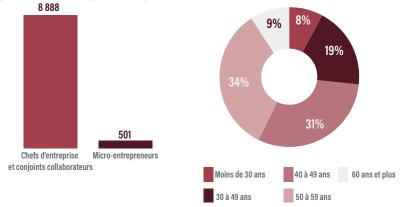
Portrait des travailleurs non salariés

8 888 travailleurs non salariés

8 888 travailleurs indépendants (chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs et micro-entrepreneurs) sont actifs dans l'activité du commerce de viandes (4722Z), dont 5% de micro-entrepreneurs (ces derniers sont donc relativement peu présents dans le secteur).

Le nombre de travailleurs indépendants est en baisse (9450 en 2019), cela en raison du développement des Sociétés par Actions Simplifiées (SAS) dont les dirigeants peuvent être salariés, mais aussi de la baisse des conjoints collaborateurs.

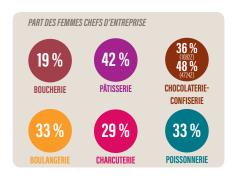
Nombre de travailleurs non salariés du commerce de viandes (4722Z) en 2020 et âge des chefs d'entreprise Ces travailleurs non salariés sont relativement âgés : 43% des chefs d'entreprises (indépendants classiques) ont plus de 50 ans.



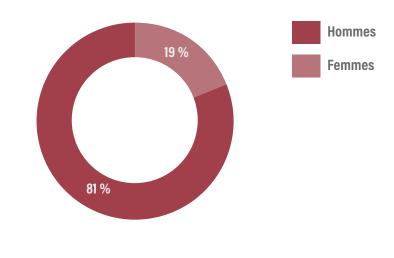
Source: ACOSS-SSI, base des travailleurs indépendants en 2020. RP 2019.

19 % des chefs d'entreprise sont des femmes

Sexe des chefs d'entreprise du commerce de viandes (4722Z) en 2019



Les chefs d'entreprise du commerce de viandes sont très majoritairement des hommes. La part des femmes dirigeantes est de 19 % selon le recensement de la population.

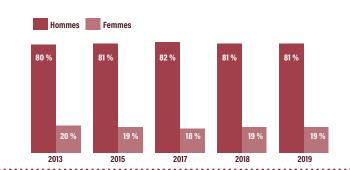


Source: RP 2019.

La part des femmes dirigeantes ne progresse plus ces dernières années dans l'activité du commerce de viandes.

Évolution de la part de chefs d'entreprise du commerce de viandes

Source: RP 2019.

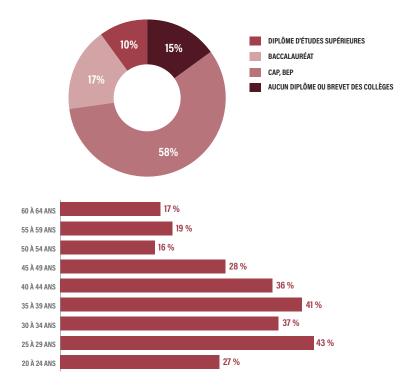


Niveau de formation des dirigeants

Niveau de formation des chefs d'entreprise du commerce de viandes (4722Z)

Source: Recensement de la Population 2019.

Part des chefs d'entreprise de commerce de viandes détenant au moins un diplôme de niveau 4 par tranche d'âge Une majorité de chefs d'entreprise du commerce de viandes (58%) détient un diplôme de niveau 3 (CAP,BEP). 27 % sont au moins diplômés de niveau 4 (BAC, BP, etc.). Le niveau de formation tend à s'élever (37 % des chefs d'entreprise âgés de 30 à 34 ans ont au moins un diplôme de niveau 4, contre 16% des 50-54 ans).



Source: Recensement de la Population 2019.

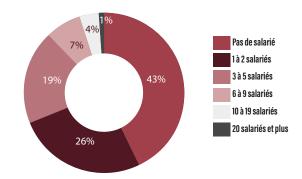


Structure d'emploi des entreprises

Une majorité d'entreprises employeuses

57 % des entreprises de commerce de viandes (4722Z) emploient des salariés : 45 % ont entre 1 et 5 salariés, 12% comptent six salariés et plus. La quasi-totalité (99%) sont des entreprises de moins de 20 salariés.

Répartition des entreprises de commerce de viandes (4722Z) par taille d'effectif en 2019

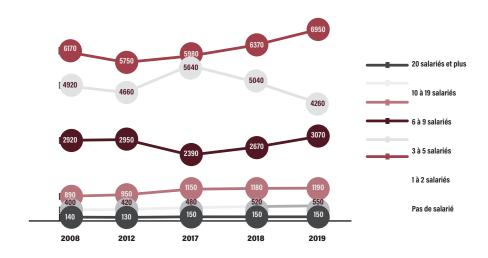


Source: INSEE, Dénombrement des entreprises.

Une structure d'emploi en évolution

- La structure d'emploi des entreprises a évolué cette dernière décennie.
- Le nombre d'entreprises sans salarié progresse. Il est passé de 5 750 en 2013 à 6 950 en 2019.
- Le nombre d'entreprises de 1 à 2 salariés baisse en 2019, mais le nombre d'entreprises de 3 à 5 salariés progresse.
- Les effectifs sont relativement stables dans les autres tranches d'effectif.

Évolution du nombre d'entreprises de commerce de viandes (4722Z) par taille d'effectif salarié



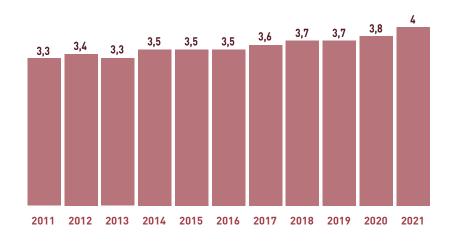
Source: INSEE, Dénombrement des Entreprises.

Taille moyenne : 4 salariés

L'évolution de la structure des entreprises se traduit par une hausse de la taille moyenne des entreprises employeuses du secteur, qui passe de 3,3 salariés en 2013 à 4 en 2021.

Evolution des emplois salariés dans l'activité de commerce de viandes (4722Z)



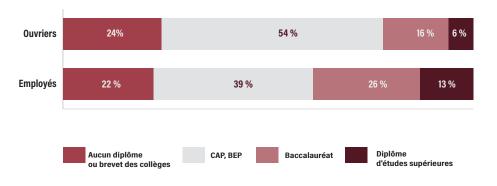


Source: URSSAF, emplois salariés au 31.12 hors apprentis et stagiaires

Niveau de formation des salariés

Un quart des salariés des commerces de viandes sont autodidactes, que ce soit dans les métiers de vente (employés) ou de production (ouvriers). Une majorité sont détenteurs d'un CAP/BEP. Le niveau de diplôme est un peu plus élevé parmi le personnel de vente.

Niveau de diplôme des salariés des entreprises de commerce de viandes (4722Z)



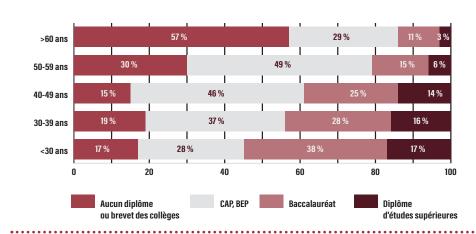
Source: Recensement de la Population 2019.

Le niveau de diplôme des salariés tend globalement à s'élever :

- ainsi, la part d'employés et d'ouvriers détenant un diplôme de niveau Bac ou supérieur progresse avec l'âge (cette part atteint 44 % parmi les employés et 33% parmi les ouvriers âgés de 30 à 39 ans);
- La part d'autodidactes tend à diminuer également parmi ces professionnels, sauf parmi les ouvriers de moins de 30 ans.

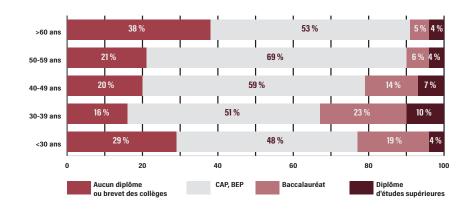
Niveau de diplôme des employés salariés du commerce de viandes (4722Z) par tranche d'âge

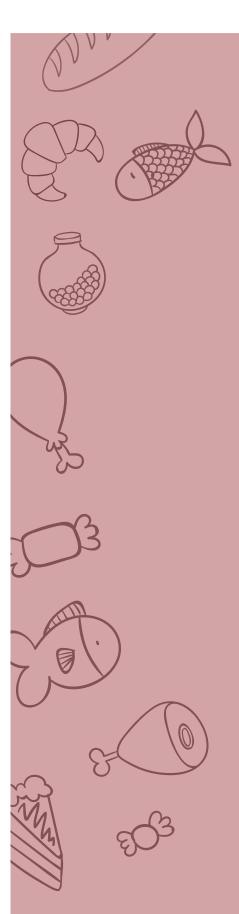
Source: Recensement de la Population 2019



Niveau de diplôme des ouvriers salariés du commerce de viandes (4722Z) par tranche d'âge

Source: Recensement de la Population 2019







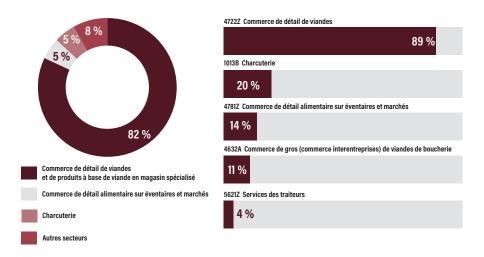


Les entreprises et emplois de la branche

10 760 entreprises rattachées

En 2019, 10 760 entreprises appliquent la convention collective de la boucherie (IDCC 0992). Les entreprises rattachées à cette convention collective sont majoritairement des entreprises de commerce de viandes : 89 % des salariés des entreprises de ce secteur (4722Z) relèvent de cette convention collective dont ils représentent 82 % des salariés rattachés. Des entreprises de charcuterie (1013B) ou du commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés (4781Z) sont également présentes dans cette convention collective.

Répartition sectorielle des salariés et poids de la branche dans les secteurs d'activité (en % de salariés)

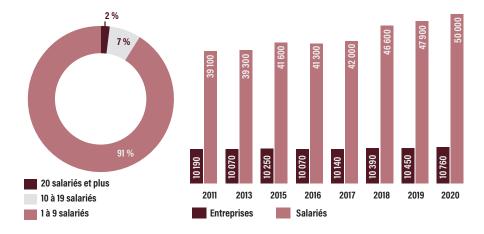


Source: DARES, Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020.

50 000 emplois salariés

Au total, 50 000 salariés sont rattachés à la convention collective 0992. Conformément à la structure de taille des entreprises de commerce de viandes (4722Z), 98 % des entreprises de la branche comptent moins de 20 salariés.

Répartition des salariés par taille d'entreprise et évolution du nombre d'entreprises et salariés de la branche



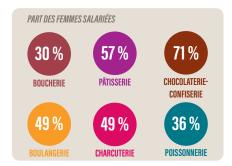
Caractéristiques des salariés

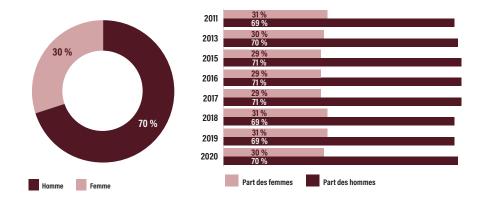
70% des salariés sont des hommes

Les effectifs salariés comptent pour 70% des hommes et pour 30% des femmes.

La mixité n'évolue pas ces dernières années : la part de femmes était de 31% en 2011.

Répartition des salariés par sexe et évolution





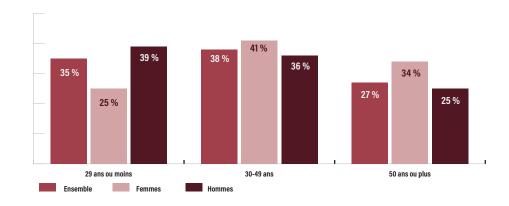
Source: DARES, Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020

35% des salariés ont moins de 30 ans

Un tiers (35%) des salariés de la branche ont moins de 30 ans, une caractéristique qui s'explique notamment par l'importance de l'apprentissage dans les entreprises du secteur (39% des hommes ont moins de 30 ans).

Les entreprises de la branche boucherie connaissent pourtant un vieillissement de leurs salariés : un peu plus d'un quart d'entre eux ont plus de 50 ans (contre 23% en 2011).

Répartition des salariés de la branche par sexe et tranche d'âge



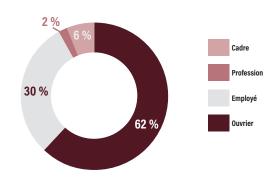
Les métiers exercés

Des postes qui se répartissent sur 2 métiers

Les métiers occupés par les salariés sont majoritairement des postes d'ouvriers (62 %) ou d'employés de vente (30 %).

Les entreprises de la branche emploient néanmoins de nombreux cadres (6 %) : il s'agit d'une des proportions les plus importante dans les branches de l'alimentation, après celle de la confiserie-chocolaterie-biscuiterie et de la poissonnerie.

Répartition des postes salariés par catégorie socio-professionnelle

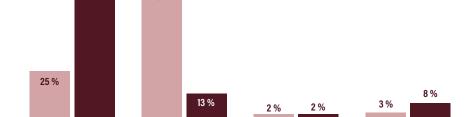


Source: DARES, Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020.

Métiers d'homme, métiers de femme

Répartition des postes salariés par métier et par sexe

- Les choix de métiers sont distincts : 77% des hommes occupent le métier de boucher alors que 70% des femmes sont employées, principalement en vente
- La part des femmes occupant un poste de production n'a pas évolué entre 2011 et 2018 et augmente en 2020, passant de 20 % à 25 %. Les femmes sont également moins représentées parmi les cadres.



70 %

Source: DARES, Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020.

Ouvrier

Cadre

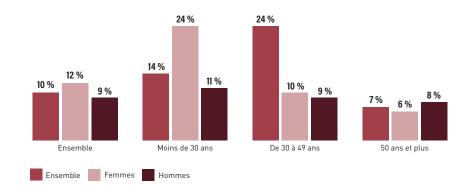
Nature des contrats et temps de travail

Contrats: 10 % de salariés en CDD

La part de salariés en contrat à durée déterminée (hors contrats d'apprentissage) est de 10 %. Les femmes sont plus nombreuses dans cette situation (12 %), notamment les femmes de 29 ans ou moins (24 %).

Part de salariés en CDD selon l'âge et le sexe



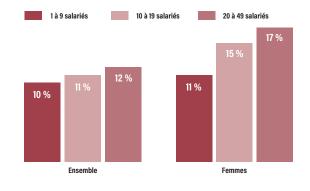


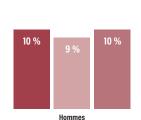
Source: DARES, Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020.

La part de CDD varie peu selon la taille des entreprises

La part de salariés en contrat à durée déterminée (CDD) est de 14 %. Elle est plus élevée pour les femmes dans les entreprises de taille moyenne.

Part de salariés en CDD selon la taille de l'entreprise







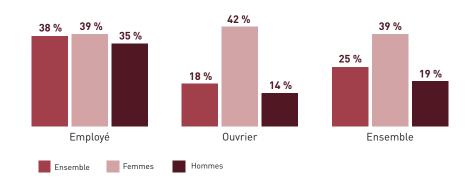
Nature des contrats et temps de travail

Temps de travail : 25 % des salariés à temps partiel

Concernant le temps de travail, 25 % des salariés dans la branche travaillent à temps partiel. Les conditions diffèrent de façon importante entre les hommes (19 % à temps partiel) et les femmes (39 %), ce qui s'explique principalement par la nature des postes occupés (les femmes exercent majoritairement dans la fonction de vente).

Part des salariés à temps partiel par sexe et profession

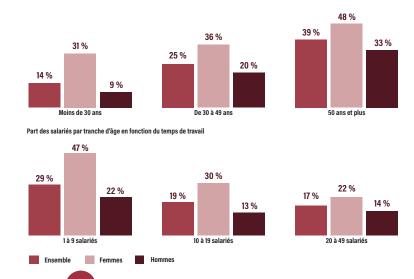




Source: DARES, Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020.

Le temps partiel augmente avec l'âge des salariés et diminue avec la taille des entreprises

Temps de travail des salariés en fonction de l'âge des salariés et de la taille des entreprises La part de salariés à temps partiel augmente avec l'âge des salariés : ils représentent 14 % des 29 ans ou moins, 29 % des 30-49 ans et 39 % des salariés de 50 ans ou plus. La part de salariés à temps partiel diminue avec la taille des entreprises : ils représentent 29% des salariés dans les entreprises de 1 à 9 salariés et 17 % dans les entreprises de 20 à 49 salariés.

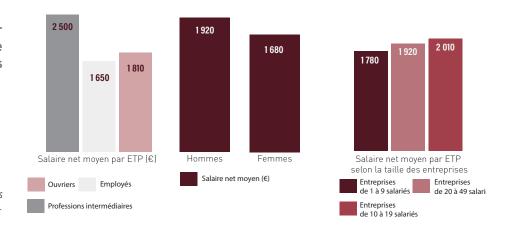


Salaires

Le salaire net moyen mensuel est de 1850 euros

En excluant les contrats aidés et les apprentis, le salaire net moyen calculé en Équivalent Temps Plein est de 1 850 euros : 1 920 pour les hommes et 1 680 pour les femmes ; 1 810 euros pour les ouvriers et 1 620 euros pour les employés. Le salaire net par ETP augmente selon la taille des entreprises : 1 780 pour les entreprises de 1 à 9 salariés et 2 010 pour les entreprises de 20 à 49 salariés.

Salaire mensuel net moyen par ETP, par sexe et selon la taille des entreprises



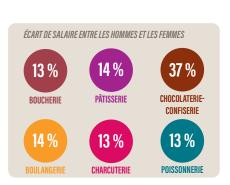
Source: DARES, Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020.

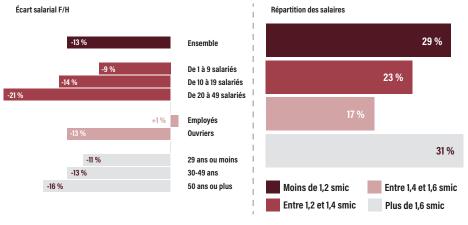
Note : chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

Un écart de salaire de 7 % entre les hommes et les femmes

L'écart salarial F/H augmente avec la taille de l'entreprise ainsi qu'avec l'âge. Seules les femmes employés ont un revenu plus important que leurs homologues masculins. Dans 71 % des cas, le salaire net moyen est supérieur à 1,2 SMIC.

Écart de salaire F/H et répartition des salaires









La formation initiale aux métiers de la boucherie : des effectifs globalement stable

Le métier de boucher se prépare quasiexclusivement par la voie de l'apprentissage

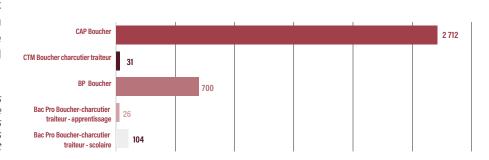
Les diplômes de formation préparant aux métiers de boucher sont préparés quasiexclusivement par l'apprentissage (seuls 107 élèves sont issus de la voie scolaire du Bac Pro « Boucher-charcutier-traiteur» en 2019).

Les effectifs sortant des formations de CAP sont en hausse ces 10 dernières années :

- En CAP, les apprentis sortant de formation sont passés de 2 665 en 2019 à 2 712 en 2020 (+2 %).
- En BP, les effectifs augmentent légèrement après une année de baisse, passant de 689 en 2019 à 700 en 2020 (+2 %).
- Le CTM Boucher-charcutier-traiteur n'est préparé que dans la région Grand-Est
- (31 sortants en 2020).
- Le Bac Pro Boucher-charcutier-traiteur est très peu préparé.

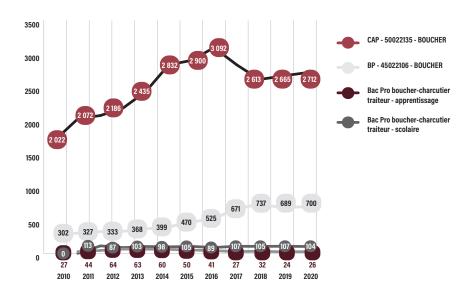
Principaux diplômes préparant au métier de boucher (inscrits en dernière année de diplôme en 2020)

Source: CEREQ, base reflet – effectifs inscrits en dernière année de formation de chaque diplôme – NB : pour ce qui concerne les apprentis, il s'agit de l'ensemble des apprentis inscrits en dernière année, cela quelle que soit l'activité de leur entreprise d'accueil.



Evolution du nombre de sortants des diplômes de formation au métier de boucher

Source : CEREQ, base reflet – effectifs inscrits en dernière année de formation de chaque diplôme



L'apprentissage dans les entreprises de la branche

Un taux de pénétration de 0.54 apprenti par entreprise

Les entreprises de la branche forment un total de 5 660 apprentis. Rapporté au nombre d'entreprises de la branche et donc au potentiel de formation, l'apprentissage est plus développé dans les régions Pays de la Loire et Hauts-de-France (le taux de pénétration dépasse 80 apprentis pour 100 entreprises dans ces régions).

Répartition des apprentis formés par les entreprises de commerce de viandes (4722Z) par région et taux de pénétration pour 100 entreprises du secteur Le taux le plus faible est observé en Ile-de-France.

La très grande majorité des apprentis de la branche (89%) sont formés dans des entreprises du commerce de viandes.

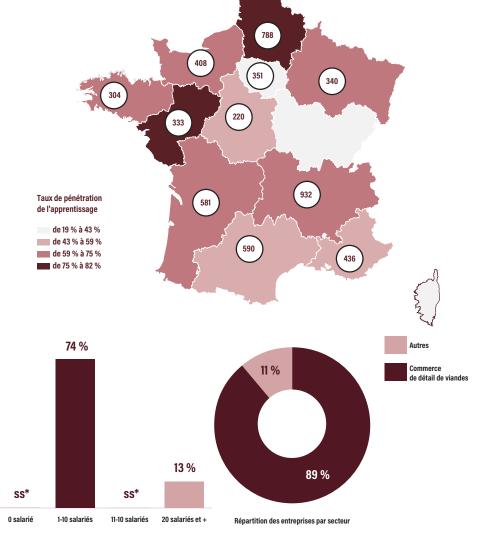


Source: INSEE DSN 2019 - base : Ensemble

Répartition des apprentis formés par les entreprises de commerce de viandes (4722Z) en fonction de leur taille

des apprentis, quelle que soit l'année de diplôme.

Source: INSEE DSN 2019 - base : Ensemble des apprentis, quelle que soit l'année de diplôme. (*) Secret statistique



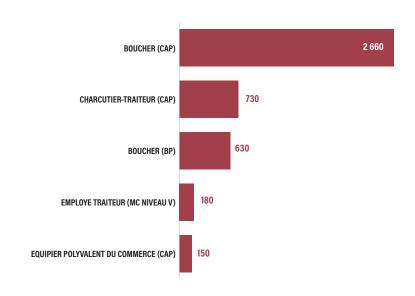
Diplômes préparés : plus d'apprentis dans les diplômes de niveau 3

78 % des apprentis préparent un diplôme de niveau 3

Principaux diplômes préparés par les apprentis des entreprises du commerce de viandes (4722Z)

Source: OPCO EP - base : Ensemble des apprentis de la branche ayant signé un contrat

Le secteur se caractérise par un positionnement très fort des diplômes préparés sur le niveau 3 (CAP), qui regroupent 78 % des apprentis de la branche. Le principal diplôme préparé (par 53 % des apprentis ayant signé leur contrat en 2021) est le CAP Boucher, devant le CAP Charcutier-traiteur (15% des apprentis) et le BP Boucher (13%).

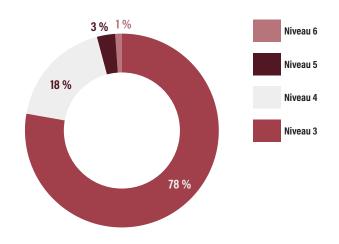


Répartition des apprentis de la branche par niveau de diplôme préparé

d'apprentissage en 2021.



Source: OPCO EP - base : Ensemble des apprentis de la branche ayant signé un contrat d'apprentissage en 2021. Les entreprises du commerce de viandes (4722Z) forment la majorité des futurs bouchers. 18 % des apprentis préparent un diplôme de niveau 4 et 3 % des apprentis possèdent un diplôme de niveau 5.

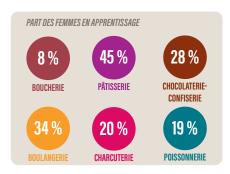


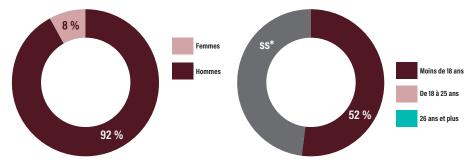
Apprentis et apprenties du commerce de viandes

8% des apprentis sont des femmes

La moitié des apprentis de la branche sont mineurs. Cette part est en forte baisse par rapport à l'année dernière : 70 % en 2018 contre 52 % en 2019. La part des femmes en apprentissage (8%) est inférieure aux taux relevés dans les autres secteurs de l'alimentation. Elle est également en dessous du taux de femmes salariées dans la branche (30 %).

Répartition des apprentis par sexe et âge





Source: INSEE DSN 2019 - base : Ensemble des apprentis, quelle que soit l'année de diplôme. (*) ss : secret statistique

Parcours d'entrée en apprentissage

La moitié des apprentis de la branche provient du monde scolaire

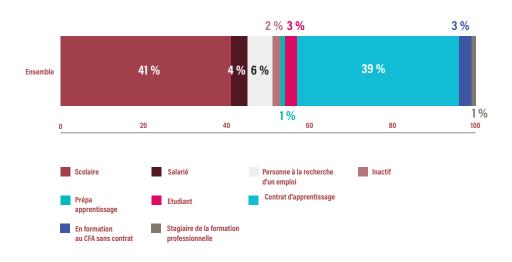
48 % des apprentis de la branche démarrant un CAP étaient précédemment élèves, principalement au collège et 31 % étaient déjà apprentis. 12 % proviennent du monde du travail (5 % étaient salariés, 7 % demandeurs d'emploi). 2 % étaient inactifs.

Quant aux apprentis engagés dans la préparation d'un diplôme de niveau 4 (principalement en BP), 8 apprentis sur 10 étaient déjà apprentis (probablement en CAP) et poursuivent leur parcours de formation. Seuls 9 % proviennent du monde scolaire. 4 % étaient demandeurs d'emploi et 2 % salariés.

Origine des apprentis de la branche démarrant la préparation d'un diplôme

> **Source:** OPCOEP - base : Apprentis de la branche ayant signé un contrat d'apprentissage en 2021.





1

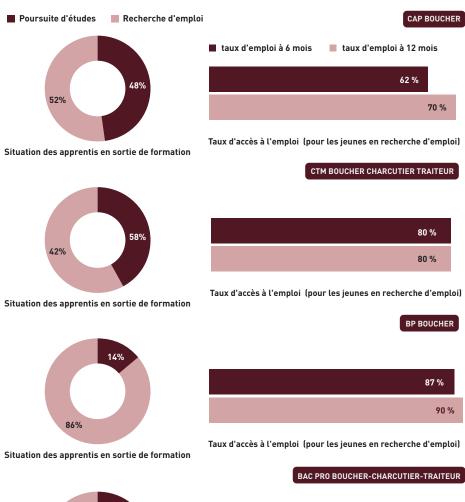
Insertion dans l'emploi des apprentis

Situation des apprentis en sortie de formation

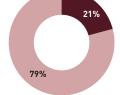
Le dispositif InserJeunes nous permet de connaître la situation des ex-apprentis après avoir terminé la préparation de leur diplôme (tous sont pris en compte, quelle que soit leur branche d'emploi). Près de la moitié des anciens apprentis en CAP boucher (48 %) poursuivent leur formation. Cette part est sans surprise plus restreinte pour les anciens inscrits en BP boucher (14 %) ou en Bac Pro boucher-charcutier-traiteur (21 %).

Concernant l'accès à l'emploi, il est relativement élevé dans ces spécialités : 62 % des jeunes ayant cessé leurs études et suivi un CAP boucher sont en emploi dans les six mois ; cette part monte à 87 % s'agissant des anciens apprentis en BP boucher.

Situation des apprentis en sortie de formation et taux d'accès à l'emploi (pour les jeunes en recherche d'emploi)



Source: MEN-MESR DEPP, InserJeunes. Champs : apprentis sortants d'études en 2020. N.B. Le taux d'emploi correspond au ratio entre l'effectif d'apprentis sortants en emploi salarié 6 ou 12 mois après la sortie d'études et l'effectif de sortants.



Situation des apprentis en sortie de formation

84 % 89 %

Taux d'accès à l'emploi (pour les jeunes en recherche d'emploi)



Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation